POWER INNOVATION · GÉNIE THERMIQUE & CLIMATIQUE

CONTRAT D'ENTRETIEN ANNUEL

POMPE À CHALEUR AIR/EAU

Depuis 2017, Power Innovation accompagne les particuliers et les professionnels dans l'installation, l'entretien et le dépannage de leurs équipements de chauffage et de climatisation.

Spécialiste des pompes à chaleur air/eau, notre entreprise met son expertise technique au service de la performance énergétique, de la fiabilité et de la longévité de vos installations.

Notre qualification RGE QualiPAC témoigne de notre engagement en matière de qualité et de compétences professionnelles.


Illustration non contractuelle

- **Entreprise spécialisée en génie thermique et climatique.**
- **Expertise en pompes à chaleur air/eau.**
- **Techniciens qualifiés.**
- **Entreprise RGE QualiPAC.**
- **Intervention en Île-de-France.**
- **Entreprise créée en 2017.**

POURQUOI ENTRETENIR VOTRE POMPE À CHALEUR ?

PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Un équipement correctement entretenu conserve plus facilement ses performances et limite les risques de surconsommation.

LONGÉVITÉ

Un entretien régulier contribue à préserver les composants et à prolonger la durée de vie de l'installation.

FIABILITÉ

Les contrôles préventifs permettent d'identifier certaines anomalies avant qu'elles ne provoquent une panne importante.

CONFORT THERMIQUE

Une installation bien réglée favorise une température intérieure stable et adaptée aux besoins des occupants.

UN ENTRETIEN COMPLET POUR PRÉSERVER LES PERFORMANCES DE VOTRE INSTALLATION

Les opérations sont adaptées au modèle de la pompe à chaleur, à sa configuration, aux prescriptions du fabricant et à l'accessibilité des équipements.

RUBRIQUE A
CIRCUIT ET ALIMENTATION ÉLECTRIQUE

- Vérification des protections électriques.
- Contrôle du bon fonctionnement des connexions électriques.
- Vérification et serrage des connexions accessibles si nécessaire.
- Mesure des intensités électriques.
- Contrôle de la tension d'alimentation.
- Vérification de l'état général des composants électriques accessibles.

RUBRIQUE B
CIRCUIT FRIGORIFIQUE

- Contrôle visuel de l'étanchéité du circuit frigorifique.
- Recherche d'anomalies ou de traces de fuite.
- Vérification du voyant hygroscopique lorsqu'il existe.
- Contrôle des températures du circuit frigorifique lorsque les points de mesure sont accessibles.
- Vérification du bon fonctionnement des cycles frigorifiques.
- Contrôle du fonctionnement du dégivrage.
- Vérification de l'état général des liaisons frigorifiques accessibles.

Important : contrôles adaptés au type de pompe à chaleur, au fluide frigorigène utilisé et aux prescriptions du fabricant. Contrôle réglementaire d'étanchéité : voir conditions.

RUBRIQUE C
CIRCUIT AÉRAULIQUE

- Vérification du ventilateur de l'unité extérieure.
- Contrôle des accessoires de ventilation.
- Inspection de l'état de l'échangeur extérieur.
- Nettoyage de l'échangeur extérieur lorsque son accessibilité le permet.
- Nettoyage des éléments accessibles.
- Vérification de l'absence d'obstruction de la circulation d'air.
- Contrôle de l'évacuation des condensats.

RUBRIQUE D
CIRCUIT HYDRAULIQUE ET CHAUFFAGE

- Contrôle de la pression du circuit de chauffage.
- Appoint d'eau si nécessaire et techniquement approprié.
- Vérification du fonctionnement du circulateur.
- Contrôle des vannes et accessoires hydrauliques.
- Vérification et nettoyage du filtre à tamis accessible.
- Vérification et entretien du pot à boues selon son modèle.
- Contrôle du vase d'expansion.
- Vérification de sa pression de précharge lorsque les conditions techniques le permettent.
- Contrôle du niveau de protection antigel lorsqu'un produit antigel est présent.
- Vérification de l'état du calorifugeage.
- Mesure des températures de départ et de retour chauffage.
- Vérification de l'absence de fuite apparente.

RUBRIQUE E
RÉGULATION ET PARAMÉTRAGE

- Vérification du fonctionnement de la régulation.
- Contrôle des paramètres de fonctionnement.
- Vérification de la programmation horaire.
- Contrôle des sondes de température.
- Vérification des températures de consigne.
- Contrôle de la loi d'eau lorsqu'elle est applicable.
- Consultation de l'historique des défauts.
- Vérification des éventuels codes d'erreur.
- Optimisation des réglages lorsque cela est nécessaire et compatible avec l'installation.

RUBRIQUE F
CONTRÔLE GÉNÉRAL DE FONCTIONNEMENT

- Vérification du fonctionnement général de la pompe à chaleur.
- Contrôle des températures de fonctionnement.
- Identification des anomalies éventuelles.
- Vérification des bruits et vibrations anormaux.
- Contrôle visuel de l'état général de l'installation.
- Conseils d'utilisation et de programmation.
- Remise d'un compte rendu d'intervention.


Unité extérieure air/eau


Contrôle hydraulique


Régulation et paramétrage

LES ENGAGEMENTS POWER INNOVATION

- **Intervention réalisée par un professionnel qualifié.**
- **Contrôles techniques adaptés à l'installation.**
- **Respect des recommandations du fabricant.**
- **Conseils personnalisés.**
- **Compte rendu d'entretien.**
- **Possibilité de solliciter notre service de dépannage.**

Les dépannages et réparations font l'objet d'une intervention et d'une facturation distinctes, sauf disposition contractuelle contraire.

TARIF ANNUEL

VOTRE ENTRETIEN ANNUEL EN TOUTE SÉRÉNITÉ

CONTRAT D'ENTRETIEN POMPE À CHALEUR AIR/EAU

250 €

TTC / AN

Prix HT	236,97 €
TVA 5,5 %	13,03 €
Prix TTC	**250,00 €**

TVA applicable : 5,5 %, sous réserve des conditions légales d'éligibilité.

DEMANDER MON CONTRAT D'ENTRETIEN

PRESTATIONS COMPRISES

- **Une visite d'entretien annuelle.**
- **Les contrôles techniques prévus au contrat.**
- **Les vérifications et nettoyages accessibles prévus au contrat.**
- **Les conseils d'utilisation.**
- **Le compte rendu d'intervention.**

« Les réparations, pièces détachées, interventions supplémentaires et dépannages ne sont pas compris dans le forfait annuel, sauf disposition contractuelle contraire. »

CONDITIONS DU CONTRAT

- Une visite par an, programmée sur rendez-vous ; contrat d'une durée de 12 mois.
- Main-d'œuvre et déplacement inclus pour la visite annuelle programmée.
- Pompe à chaleur air/eau individuelle à usage domestique, sous réserve de validation de la configuration et de l'accessibilité de l'installation.
- Les opérations qui dépendent de l'équipement (antigel, pot à boues, loi d'eau, points de mesure…) sont réalisées lorsque l'installation le permet.
- Le contrôle réglementaire d'étanchéité n'est inclus que s'il s'applique à l'équipement et qu'il est prévu au contrat.
- L'entretien annuel ne se substitue pas à la garantie du fabricant.

NON COMPRIS DANS LE FORFAIT

- Dépannages et interventions supplémentaires.
- Réparations et pièces détachées.
- Fourniture et recharge de fluide frigorigène.
- Désembouage et détartrage.
- Entretien d'un autre générateur (chaudière d'appoint…).

Toute prestation complémentaire fait l'objet d'un devis préalable soumis à votre accord.

COMMENT SOUSCRIRE ?

1. **Contactez-nous**
   Par téléphone, par e-mail ou avec le bouton « Demander mon contrat d'entretien ».
2. **Validation de l'installation**
   Nous vérifions avec vous le modèle et la configuration de votre pompe à chaleur.
3. **Signature du contrat**
   Vous recevez votre contrat d'entretien à signer.
4. **Planification de la visite**
   Nous convenons ensemble de la date de votre entretien annuel.

CONFIEZ L'ENTRETIEN DE VOTRE POMPE À CHALEUR À POWER INNOVATION

06 51 16 94 84 · 06 89 29 10 51
contact@power-innovation.fr
www.power-innovation.fr
2 rue des Fusillés, 94270 Le Kremlin-Bicêtre

NOUS APPELER | ENVOYER UN EMAIL | DEMANDER UN CONTRAT D'ENTRETIEN

www.power-innovation.fr